



Brèves de la CFFP – Séance du 10.12.2020

La Commission a discuté à fond le thème des "Perspectives à long terme pour le secteur tertiaire", a établi les points clés et a adopté des recommandations à l'attention du SERI.

La commission recommande au SEFRI :

- de concevoir tous les diplômes du degré tertiaire selon la même structure (titre, crédits ECTS, transcripts of records, etc.), afin de garantir la perméabilité entre la formation professionnelle supérieure et les hautes écoles et inversement ;
- de définir un cadre national des certifications commun avec tous les acteurs du degré tertiaire ;
- d'examiner les possibilités d'harmoniser le pilotage de la formation professionnelle supérieure et des hautes écoles, notamment en ce qui concerne la surveillance, l'assurance-qualité, l'autonomie des prestataires et la définition des rôles des différents acteurs;
- d'établir des dénominations et des titres simples à communiquer, compréhensibles au niveau (inter)national et accrocheurs pour les diplômés, les filières d'études et les divers domaines de la formation professionnelle supérieure;
- de mettre d'avantage l'accent, lors des campagnes de sensibilisation du public, sur les perspectives de carrière avec un diplôme du degré tertiaire;
- de renoncer aux termes « tertiaire A » et « tertiaire B ». Le terme « dual », connoté positivement, pourrait constituer une alternative;
- de veiller
 - à ce que les offres de formation au degré tertiaire soient réparties si possible sur l'ensemble du territoire national et/ou régional,
 - à soutenir l'organisation et la gestion de certaines offres de formation pour lesquelles les associations ou les entreprises n'ont pas les ressources suffisantes,
 - à ce que la Confédération et les cantons soutiennent de manière flexible les offres de formation en lien avec les besoins du marché du travail de la région ;
- de mieux regrouper les offres de base dans la formation professionnelle supérieure et de faire en sorte qu'une spécialisation n'ait lieu que dans un second temps. Cette approche permettrait de former des groupes plus importants et de desservir les régions périphériques tout en permettant une plus grande mobilité entre des profils similaires. Il s'agit en particulier d'encourager les filières d'études avec peu d'étudiants à coopérer plus étroitement dans le cadre de cette approche en deux étapes ;
- de réaliser une étude pour identifier les obstacles aux échanges internationaux et pour définir des mesures permettant de les surmonter.